

# Les langues pour les personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux (LangSEN)

Description de projet

Version 1.0

Coordinateur : **Zoltan Poor**, Université de Veszprém, Hongrie

Equipe de projet : **Christine Firman**, Division de l'éducation, Malte  
**Boguslaw Marek**, Université catholique de Lublin, Pologne  
**Bencie Woll**, Université de la ville de Londres, Royaume-Uni  
**Jelena Mazurkiewicz**, Ecole primaire et secondaire "Milan Petrovic",  
Novi Sad, Serbie-Monténégro

## 1. CONTEXTE

La communication est autant un besoin qu'un droit humain. Par conséquent, même les personnes ayant des difficultés à apprendre, des déficiences physiques, cognitives, sensorielles et des troubles de la parole et du langage devraient avoir la possibilité d'apprendre des langues afin de créer des ponts entre leur « monde » intérieur et une plus grande communauté.

Les théories de l'acquisition du langage et la pratique ont prouvé que la capacité humaine à apprendre les langues n'est pas limitée. C'est pourquoi l'acquisition d'une deuxième ou d'une troisième langue est possible même pour des personnes ayant de sérieuses difficultés à apprendre. Ainsi, des enfants et des jeunes gens ayant des besoins éducatifs spéciaux devraient être exposés à un certain nombre de langues dans un climat pédagogique qui soit encourageant et qui permette leur développement.

Dans certains pays, l'éducation de ces personnes est dispensée dans le cadre de programmes scolaires spéciaux dans des institutions spécialisées, tandis que dans d'autres pays, les enfants souffrant de difficultés d'apprentissage, de troubles du langage et de la parole, ainsi que de troubles émotionnels, comportementaux, physiques, cognitifs et sensoriels se voient appliquer le même contenu curriculaire au sein de communautés d'apprenants. Dans certains pays, régions et institutions, les enfants ayant ces difficultés n'ont pas la chance d'apprendre une deuxième ou une troisième langue, tandis que dans d'autres contextes, la possibilité d'apprendre des langues étrangères est accessible à tous.

Si nous croyons à la citoyenneté démocratique, à la cohésion sociale, à la compréhension et au respect mutuels entre tous, alors nous devons examiner la question de l'enseignement des langues aux personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux.

## 2. BUTS ET OBJECTIFS

### Buts généraux

Le projet vise à sensibiliser envers la question de l'enseignement des langues aux personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux et à disséminer des exemples de bonne pratique.

Le projet cherche à trouver des réponses à ces questions parmi beaucoup d'autres :

- Quels sont les problèmes d'apprentissage concrets résultant de différentes difficultés physiques, sensorielles et de troubles du langage et de la parole ?
- Quel est le point commun entre tous ces problèmes et qu'y a-t-il de particulier à chaque difficulté ?
- Qu'est ce que la neuro-, psycho- et sociolinguistique ont révélé sur l'acquisition et l'apprentissage des langues par les personnes ayant des difficultés d'apprentissage, physiques, sensorielles, des troubles de la parole et du langage ?
- Quand, où et dans quel contexte social un apprentissage des langues effectif pour ces personnes peut-il être promu ?
- Quelles sont les ressources, les outils, les approches, les méthodes et les techniques les plus efficaces ?
- De quelles compétences professionnelles les enseignants ont-ils besoin pour gérer l'apprentissage des langues dans ce contexte ?

### **Objectifs spécifiques**

Les objectifs principaux du projet sont :

- d'examiner la situation concernant l'éducation aux langues concernant les personnes ayant des besoins spéciaux à travers l'Europe ;
- de collecter et de disséminer les exemples de bonne pratique ;
- de sensibiliser les représentants des autorités éducatives nationales, régionales et locales, les formateurs d'enseignants et les représentants des médias pédagogiques aux besoins d'inclure l'éducation aux langues dans le cursus des personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux ; de les encourager à promouvoir petit à petit cette idée dans leurs domaines respectifs ;
- de rendre tous ces résultats disponibles sous format électronique.

### **3. RESULTATS ATTENDUS**

Les participants au projet vont acquérir :

- une compréhension générale de la nature des difficultés d'apprentissage résultant de différents problèmes physiques, sensoriels et de troubles de la parole et du langage ;
- une certaine connaissance de la situation concernant l'enseignement des langues aux personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux dans leurs pays respectifs et dans les autres Etats membres du CELV.

Ils obtiendront:

- un accès aux études de cas concernant les bonnes pratiques existantes, ainsi qu'à des supports pédagogiques ;
- la compréhension d'une méthodologie efficace de l'enseignement des langues pour les personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux ;
- une vue d'ensemble de la formation des enseignants liée à l'enseignement des langues vivantes aux personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux.

## 4. PLAN D’ACTION

2004
------

### De janvier à début avril

- créer un réseau parmi les membres de l’équipe de projet et avec d’autres collègues professionnels impliqués dans l’enseignement des langues aux personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux ;
- rassembler une bibliographie concernant ces sujets et des sujets analogues ;
- mettre en place une page web de projet sur le site web du CELV ;

### Personnes impliquées :

- l’équipe de projet ;

### 2-3 avril

#### **Réunion** de l’équipe de projet afin

- de se mettre d’accord sur les principaux objectifs et priorités ;
- d’élaborer des méthodes de travail ;
- de se préparer pour l’atelier initial ;
- de discuter des diverses questions sur la recherche à amorcer lors de l’atelier initial.

### Mi-avril - début octobre

- développer ensemble des données à partager lors de l’atelier initial ;
- réunir et mettre par écrit quelques études de cas à démontrer lors de l’atelier initial ;
- affiner la méthodologie de l’atelier ;
- mettre à jour et publier la page web de projet sur le site web du CELV.

### 7-9 octobre

#### **Atelier** du CELV de 3 jours pour :

- identifier les catégories et la nature des difficultés à surmonter ;
- discuter des résultats de la recherche neuro-, psycho- et sociolinguistique liée à l’acquisition et à l’apprentissage des langues chez les personnes ayant des difficultés d’apprentissage ;
- présenter des exemples de bonne pratique existants ;
- commencer un projet de recherche pour mettre en relief la situation de l’enseignement des langues aux personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux dans les Etats membres du CELV.

### **Profil des participants:**

Les participants devraient être des représentants des autorités éducatives nationales ou des experts, responsables de ou impliqués dans l’enseignement aux personnes ayant des besoins spéciaux. Ils doivent

- avoir des connaissances ou de l’expérience dans l’apprentissage et l’enseignement des langues dans le domaine de l’enseignement des besoins spéciaux dans leurs pays respectifs ;
- être capables de contribuer à un atelier et de partager des informations et des expériences ;
- être en mesure de participer activement à un projet de recherche suivant l’atelier initial en fournissant des données et en mettant par écrit des études de cas représentant la situation dans les pays respectifs.

Mi-octobre 2004 à fin avril 2005

- communication entre l'équipe de projet et les coordinateurs de l'équipe du réseau de recherche (3 à 5) et tous les participants à l'atelier initial ;
- recherche menée par des participants à l'atelier initial et leurs collègues professionnels dans les pays respectifs ;
- mise sur papier des résultats de la recherche ;
- échange des résultats des recherches parmi les personnes impliquées.

Personnes impliquées à ce niveau du développement de projet :

- membres de l'équipe de projet ; coordinateurs de l'équipe de réseau de recherche ;
- participants à l'atelier initial ; autres contributeurs invités par les participants de l'atelier.

<b>2005</b>
-------------

Mai

**Réunion** de l'équipe de projet

- pour résumer et évaluer les résultats du projet de recherche ;
- pour s'accorder sur les futures actions destinées à compléter les données existantes ;

Juin - octobre

- recherche complémentaire pour rassembler davantage d'informations à ajouter aux conclusions existantes ;
- mise sur papier des résultats de recherche complémentaires ;
- échange des résultats de recherche entre les personnes impliquées.

Novembre

**Réunion** de l'équipe de projet

- pour préparer les résultats destinés à la publication.

Novembre - juin (2006)

- éditer les rapports de recherche pour la publication finale.

Personnes impliquées à ce niveau du développement du projet :

- les membres de l'équipe de projet ; coordinateurs de l'équipe de réseau de recherche ;
- auteurs de différents rapports sur la recherche ;

<b>2006</b>
-------------

Juin

**Publication provisoire** des résultats sur le **site web du CELV**.

Juin – octobre

- communication entre les parties impliquées pour avoir une réaction aux résultats publiés ;
- communication en ligne avec des personnes non-impliquées visitant le site web du CELV afin d'obtenir une réaction.

Octobre

**Réunion** de l'équipe de projet pour

- évaluer les réactions à la publication sur le site web ;
- fixer le contenu principal d'un atelier central ;
- se mettre d'accord sur les modalités et la méthodologie de livraison des contenus

Octobre– mars (2007)

- développement commun des données à partager à l'atelier central ;
- mise à jour de la page web de projet sur le site web du CELV.

<b>2007</b>
-------------

Mars

**Atelier** de 3 jours pour

- promouvoir l'idée d'un enseignement des langues holistique (pour les personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux) ;
- démontrer des idées pour une bonne pratique ;
- voir quelles mesures pourraient être prises dans les Etats membres respectifs dans le but de promouvoir l'éducation aux langues pour les personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux.

**Profil des participants:**

Les participants devraient être des représentants des autorités éducatives nationales responsables de l'éducation aux langues et

- ayant une vue d'ensemble et une connaissance parfaites de la situation de l'éducation aux langues et de la formation des enseignants en langues dans les pays respectifs ;
- en position d'influencer la forme de l'éducation aux langues dans leurs pays respectifs, par exemple en menant une action dans le domaine de l'intégration de l'enseignement des langues et des besoins éducatifs spéciaux.

Mars – juin

*Edition finale et production d'une publication sur CD-Rom.*

La publication finale comprendra :

- un glossaire multilingue (ou plutôt un « dictionnaire concis » lié à la terminologie dans ce domaine en anglais et en français et si possible dans d'autres langues) ;
- les données de la recherche initiale ;
- des exemples de bonne pratique avec différentes sortes de documentation (incluant des syllabi, des plans de cours, des supports pédagogiques, des descriptions de méthodologie, des vidéos de classes, etc.)

Juin

**Publication** des résultats du projet sous format électronique (**CD-Rom**).

## 5. LANGUES

Les langues de travail du projet sont l'anglais et le français. L'interprétation simultanée sera prévue pour les événements centraux (ateliers du CELV). Les participants devront communiquer en anglais ou en français.